

Nombre de document(s) : **1**

Date de création : **1 novembre 2013**

Créé par : **M. Louis Racicot, Les-affaires**

liste des articles

Changer les boues en énergie

Les Affaires - 19 octobre 2013..... 2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

les affaires

Les Affaires, no. No: 37

Les dossiers, samedi, 19 octobre 2013, p. 46

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Changer les boues en énergie

ULYSSE BERGERON

Fabgroups Technologies commercialisera sous peu une technologie qui transforme les boues municipales et industrielles en énergie. Une première au pays.

L'entreprise de Saint-Laurent entend d'ailleurs profiter de l'interdiction des boues des sites d'enfouissement ainsi que du détournement des matières organiques des dépotoirs, d'ici 2020.

«Le traitement d'un kilo de boue équivaut à la production 15 000 kilojoules d'énergie thermique, soit à peu près l'équivalent d'un kilowatt d'électricité», indique Paul Herrbach, président de Fabgroups Technologies.

L'entreprise commercialise le procédé OHAP - oxydation humide assistée par plasma - mis au point dans les laboratoires d'Hydro-Québec. Fabgroups en a l'exclusivité pour l'Amérique du Nord.

Pour l'essentiel, il s'agit d'un système d'oxydation qui utilise un four rotatif à pression atmosphérique fonctionnant à une température modérée de 600 à 700 °C. Sa particularité technologique réside dans sa torche à plasma qui permet une rapide destruction de la matière organique contenue dans les boues biologiques.

Avantages environnementaux

Comparativement aux incinérateurs traditionnels, ce procédé a pour effet de réduire la consommation d'énergie, mais également de produire de l'énergie à des fins de chauffage.

«L'énergie thermique qui provient de la vapeur produite lors du processus peut être réutilisée, ce qui nous permet de remplacer la consommation d'huile ou de gaz naturel», explique M. Herrbach.

Les avantages environnementaux dépassent les considérations énergétiques, note-t-il. Les cendres qui restent à la fin du processus peuvent à leur tour être revalorisées en servant à la fabrication de ciment ou de médias filtrants.

N'étant pas affectés par le pH des boues, «les résidus peuvent être récupérés et être utilisés comme engrais fertilisants pour la culture maraîchère», dit M. Herrbach. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a d'ailleurs reconnu son potentiel fertilisant.

Une usine-pilote à Salaberry-de-Valleyfield

Depuis 2009, Fabgroups Technologies dirige un projet pilote à l'usine d'épuration des eaux usées de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield. Le système peut traiter

jusqu'à 65 000 tonnes de boue. «Mais comme nous ne traitons présentement que les eaux usées de la municipalité, cela totalise environ 12 000 tonnes», dit M. Herrbach.

Toutefois, Salaberry-de-Valleyfield détient un permis pour traiter les boues des municipalités environnantes et ainsi augmenter la quantité traitée. «L'usine d'épuration deviendrait alors un centre de traitement régional», précise-t-il.

La technologie permettrait éventuellement le traitement d'autres types de boues, comme celles des fosses septiques, ainsi que les résidus d'abattoirs et d'usines de transformation alimentaire.

«Ces résidus ont une plus grande valeur énergétique que les boues qui proviennent d'une usine d'épuration, parce qu'ils détiennent plus de matières organiques», dit Pierre Racicot, chargé de l'implantation de ce projet.

Le traitement des matières organiques est prometteur pour Fabgroups, qui veut se servir de l'usine de Salaberry-de-Valleyfield à titre d'installation de démonstration.

«Éventuellement, nous désirons ouvrir d'autres usines similaires ailleurs dans la province», dit Pierre Racicot.

© 2013 Les Affaires ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20131019-ZL-0041 - Date d'émission : 2013-11-01

Ce certificat est émis à M. Louis Racicot à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la liste des articles](#)